

Communiqué – 29/09/2026

Sud Vendée Littoral et Voltalis poursuivent leur partenariat pour aider les habitants à réduire leur consommation d'électricité

Dans le cadre de son Plan Climat, Sud Vendée Littoral poursuit son engagement en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques. La Communauté de communes renouvelle son partenariat avec la société française Voltalis afin de permettre aux habitants et professionnels du territoire chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement d'une solution de pilotage de leur chauffage et de suivi de leur consommation. Un dispositif déjà installé dans près de 800 foyers et entreprises du territoire.

REDUIRE LES CONSOMMATIONS : UN OBJECTIF DU PLAN CLIMAT

La maîtrise de la consommation énergétique constitue l'un des principaux leviers de la transition écologique. Consommer moins et mieux permet à la fois de réduire les dépenses énergétiques, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer les besoins de production d'énergie.

C'est l'un des objectifs du Plan Climat de Sud Vendée Littoral, adopté en décembre 2023. La stratégie communautaire vise à faire de Sud Vendée Littoral un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, en réduisant au maximum les consommations grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétique, tout en développant la production locale d'énergies renouvelables.

Le chauffage constitue à ce titre un levier important. Sur le territoire de Sud Vendée Littoral, environ 10 600 résidences principales sont chauffées à l'électricité, soit 38 % des résidences principales, auxquelles s'ajoutent des locaux professionnels et des bâtiments publics.

Mieux piloter son chauffage en fonction de ses besoins et de ses habitudes permet ainsi d'agir directement sur sa consommation.

UN THERMOSTAT CONNECTÉ PROPOSÉ GRATUITEMENT

C'est dans ce cadre que Sud Vendée Littoral a choisi de poursuivre son partenariat avec Voltalis, engagé une première fois en 2022.

Le dispositif s'adresse aux logements et locaux professionnels chauffés à l'électricité. Voltalis propose l'installation d'un thermostat connecté permettant notamment de piloter et programmer le chauffage, pièce par pièce, mais aussi de suivre sa consommation grâce à l'application MyVoltalis.

Selon les équipements, le dispositif peut être installé à proximité des radiateurs électriques, mais également des pompes à chaleur et ballons d'eau chaude. L'application permet ensuite de programmer le chauffage, de le piloter à distance et de suivre ses consommations et ses économies réalisées en kWh et en euros.

Le dispositif est accessible quel que soit le fournisseur d'électricité : il n'est donc pas nécessaire de changer de contrat ou de fournisseur pour en bénéficier. L'utilisateur conserve également la maîtrise de ses équipements et peut intervenir sur leur fonctionnement à tout moment.

POURQUOI LE DISPOSITIF EST-IL GRATUIT ?

Le matériel, son installation et l'accès aux services de suivi et de pilotage sont proposés sans frais et sans abonnement aux usagers éligibles. Le déploiement ne représente pas non plus de coût pour la Communauté de communes.

Cette gratuité repose sur le fonctionnement même du dispositif Voltalis.

À chaque instant, le réseau électrique doit maintenir un équilibre entre la quantité d'électricité produite et celle consommée. Lors de périodes de forte demande, notamment pendant les pics de consommation hivernaux, ou lorsque la production disponible diminue, cet équilibre peut être plus difficile à assurer.

Voltalis peut alors moduler brièvement la consommation d'un grand nombre d'appareils de chauffage connectés sans impacter le confort de ses utilisateurs. Agrégées à grande échelle, ces modulations permettent de soulager le réseau aux moments où il en a besoin et de contribuer à l'équilibre du système électrique.

Voltalis est rémunérée par les opérateurs du système électrique, dont RTE, pour cette contribution à l'équilibre entre l'offre et la demande. Ce modèle lui permet de financer le matériel, son installation et les services proposés aux utilisateurs.

Le dispositif présente donc un double intérêt : permettre à chacun de mieux maîtriser sa propre consommation, tout en participant collectivement à une

meilleure gestion du réseau électrique et à la limitation du recours à des moyens de production d'appoint fortement carbonés lors des périodes de tension.

UN PARTENARIAT DEJÀ CONCRET EN SUD VENDEE LITTORAL

Le premier partenariat engagé entre Sud Vendée Littoral et Voltalis a déjà permis d'équiper 770 sites sur le territoire, dont 752 logements et 18 locaux professionnels et communaux.

Le bilan établi en novembre 2025 fait état de 1 788 MWh d'électricité économisés depuis 2022 grâce au pilotage, à la programmation et aux opérations d'effacement, soit la consommation annuelle d'électricité de 430 foyers français¹ Selon le bilan fourni par Voltalis, ces économies correspondent à 218 tonnes équivalent CO₂ évitées, soit l'équivalent émis par la fabrication de 2400 écrans d'ordinateurs²

Ces premiers résultats ont conduit Sud Vendée Littoral et Voltalis à renouveler leur partenariat en 2026 pour poursuivre le déploiement du dispositif sur le territoire.

Le potentiel reste important : avec environ 10 600 résidences principales chauffées à l'électricité, de nombreux foyers du territoire sont encore susceptibles d'être concernés, auxquels peuvent s'ajouter des commerces, bureaux et autres locaux professionnels chauffés à l'électricité.

SUD VENDEE LITTORAL, PARTENAIRE ET RELAIS D'INFORMATION

Dans le cadre de ce partenariat, la Communauté de communes joue avant tout un rôle d'information et de sensibilisation.

Sud Vendée Littoral relaiera ainsi régulièrement les informations concernant le dispositif par ses propres supports de communication et auprès de ses différents partenaires et relais locaux.

En revanche, l'installation, la gestion du dispositif et la relation avec les bénéficiaires sont assurées directement par Voltalis. Les habitants et professionnels intéressés n'ont donc pas besoin de passer par la Communauté de communes : ils peuvent prendre directement contact avec Voltalis pour obtenir des renseignements, vérifier leur éligibilité ou solliciter l'installation du dispositif.

¹ En se basant sur la consommation moyenne d'électricité estimée par Enedis à 4,1 MWh. [Source ici](#)

² <https://impactco2.fr/outils/comparateur>

COMMENT EN BENEFCIER ?

Le dispositif concerne les logements et locaux professionnels disposant d'équipements de chauffage électrique éligibles.

L'installation est réalisée par un technicien professionnel habilité et prise en charge par Voltalis. Le matériel, l'installation et les services associés sont gratuits et sans abonnement.

Pour obtenir des renseignements ou demander à bénéficier du dispositif, les habitants peuvent contacter directement Voltalis :

- Pour prendre un rendez-vous d'installation : 09 72 10 17 18
- du lundi au vendredi de 8h à 21h, le samedi de 10h à 18h, le dimanche de 10h à 17h
- contact@voltalis.com

A RETENIR

- Environ 10 600 résidences principales chauffées à l'électricité en Sud Vendée Littoral
- 770 sites déjà équipés
- 1 788 MWh d'électricité économisés depuis 2022 selon le bilan Voltalis
- 218 tonnes équivalent CO2 évitées selon ce même bilan
- Un dispositif de pilotage et de suivi de la consommation totalement gratuit et sans abonnement
- Une installation prise en charge par Voltalis
- Un dispositif accessible quel que soit le fournisseur d'électricité

CONFERENCE DE PRESSE

Une conférence de presse est programmée :

Le mardi 29 septembre à 16h

Salle R+2, au siège de Sud Vendée Littoral, 107av Mal. De Lattre de Tassigny à Luçon

en présence de David Marchegay, vice-président « environnement et transition écologique » de la communauté de communes, des agents en charge du dossier et Cédric Raguin, Directeur de l'Agence Rennes VOLTALIS.

CONTACT PRESSE

Pour toute demande presse, merci de contacter :

- **Sud Vendée Littoral** : Gauvain Ramis – Responsable Communication – 06 99 01 64 96 Sud Vendée Littoral ce sont 42 communes réunies pour assurer des services publics essentiels de culture, sport, enfance et jeunesse, action sociale, économie, déchets, mobilité, habitat, développement et aménagement du territoire auprès de plus de 56 000 habitants.
- **Voltalis** : Clara Flore - Agence Shan - 06 16 04 63 33 - voltalis@shan.fr

À propos de Voltalis :

Née en 2006, Voltalis est leader du pilotage intelligent de la consommation électrique résidentielle et tertiaire en Europe. Son thermostat connecté gratuit permet à plus de 300 000 foyers et professionnels chauffés à l'électrique de réaliser jusqu'à 15 % d'économies d'énergie, de réduire leurs émissions de CO₂ jusqu'à 70 % et de participer à la sécurité du réseau électrique. Regroupant 500 collaborateurs, Voltalis déploie son dispositif de sobriété énergétique directement auprès des consommateurs, notamment via des partenariats avec les collectivités territoriales, des acteurs du logement social, de la distribution et du tertiaire. Voltalis est labellisée Solar Impulse et Service France Garanti. Soutenue par Meridiam, société à mission B Corp, Voltalis accélère son activité en France et à l'international pour anticiper l'électrification des usages et équiper 3 millions de logements d'ici 2030. En 2025, Voltalis intègre le French Tech Next40/120 qui distingue les entreprises technologiques françaises à fort potentiel. En savoir plus sur www.voltalis.com